Archives municipales

Le fonds constituant les Archives communales d'Uzès est riche et varié : registres paroissiaux protestants et catholiques à partir du XVIe siècle.

@Ville Uzès, photo Aurelio Rodriguez

Le service des Archives communales de la ville d'Uzès se situe dans le bâtiment de l'ancien Evêché. Service public et gratuit, il est ouvert à tous, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le fonds constituant les Archives communales d'Uzès est riche et varié. On y trouve une suite ininterrompue de registres des délibérations du début du XVIe siècle à nos jours, des compoix (anciens livres d'imposition foncière permettant l'étude du territoire) de la fin du XVe siècle jusqu'à la Révolution, le cadastre Napoléonien, les registres paroissiaux protestants et catholiques à partir du XVIe siècle ainsi que les registres d'Etat Civil, de nombreux documents concernant les bâtiments communaux, le commerce et l'industrie, la gestion municipale etc.

Le service municipal des Archives reçoit également les scolaires, participe à des manifestations et expositions diverses, collabore à différents articles sur l'histoire de la ville. Il est le siège d'une association de généalogie (Généalogie en Uzège et Gard).

Horaires ouverture au public

Ouverture au public : lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 45 ou sur rendez-vous.

Fermeture temporaire à partir du 11 mars 2024 pour cause de déménagement.
Réouverture le jeudi 2 mai 2024 à une nouvelle adresse : 1 Place du Duché (au niveau de l'ancienne poste)

CONTACT

CULTURE ET PATRIMOINE

Service des Archives Municipales d'Uzès

Ancien évêché (1er étage)
1, place de l'évêché
30700 Uzès

0466222440
archives@uzes.fr

VOIR LA FICHE

https://www.uzes.fr/demarches/culture-sports-et-loisirs/culture/archives-municipales?

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)